

compagne le conducteur ou la conductrice pour évaluer l'intensité de la circulation et pour compter et classer les dépassements.

Mlle Smiley nous a encore dit: "On a déjà trouvé que l'utilisation de l'accélérateur est beaucoup plus corrélée avec l'intensité de la circulation que ne l'est l'utilisation du volant. Quoique nos résultats ne soient pas encore complets, il semble que chaque conducteur ait sa manière personnelle de conduire et que cette manière soit basée sur les paramètres que nous avons étudiés. En fait, avec un peu d'expérience il doit être possible d'identifier le conducteur au volant tout simplement en partant de ces données".

"Au fur et à mesure que nous analysons les résultats, la manière de conduire de chaque conducteur se dégage. Ainsi, on devrait disposer d'un outil pour mesurer l'influence de chacun des nombreux paramètres qui affectent la conduite. Ces données statistiques seraient extrêmement utiles à tous les responsables de la sécurité routière; elles permettraient également d'améliorer les véhicules et les infrastructures et de promouvoir de meilleures méthodes de conduite."

Diplomates en résidence

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé récemment le détachement, à titre de diplomates en résidence, de Mlle Margaret Meagher et de M. Jacques Dupuis auprès de l'Université de Dalhousie à Halifax et de l'Université de Montréal respectivement, pour l'année académique 1973-74.

Ces nominations ont été faites dans le cadre du programme des relations avec les universités mis sur pied par le ministère afin de promouvoir une plus grande compréhension et une coopération plus étroite entre le ministère et les universités adonnées à l'étude des affaires internationales. C'est la cinquième année consécutive que le ministère détache ainsi de ses agents auprès des universités.

Diplômée de l'Université de Dalhousie, Mlle Meagher a été, ces dernières années, ambassadeur du Canada en Suède. Elle a également été ambassadeur du Canada en Israël et en Autriche, et haut-commissaire du Canada au Kenya,

en Ouganda et à Chypre. Parmi les postes auxquels elle a été affectée auparavant, il y a eu Mexico et Londres. Elle a également été en 1964 présidente du Bureau de direction de l'Agence internationale pour l'énergie atomique.

Diplômé de l'Université Laval, ancien membre du Barreau du Québec M. Jacques Dupuis est aussi un agent expérimenté qui était jusqu'à récemment ministre plénipotentiaire auprès de l'ambassade du Canada à Paris. Il a de plus été en poste à Ankara (Turquie), et à Tokyo, et a été pendant quelque temps détaché auprès de l'Agence canadienne de développement international.

Progrès du commerce canadien à la suite de la crise monétaire

Le dollar canadien qui est lié au dollar américain actuellement en baisse, subit une dévaluation par rapport à la monnaie de certains de nos importants partenaires commerciaux. A la suite de la dernière réévaluation du mark ouest-allemand et du déclin persistant du dollar des États-Unis en Europe le Canada a commencé effectivement à gagner des avantages de la longue crise monétaire, internationale sur le plan de la concurrence commerciale. L'avantage de notre pays par rapport à ses principaux concurrents se chiffrait à 2,7% à la fin de juin, selon les calculs des experts du ministère fédéral des Finances. Ce pourcentage représente la dévaluation générale, pondérée en fonction du commerce, du dollar canadien par rapport aux monnaies des grands pays industriels qui forment le Groupe des Dix. Au 30 mai, il s'agissait d'une augmentation de 4%. La dévaluation devient de 13% si l'on exclut les États-Unis de la comparaison. Depuis qu'on le laisse flotter, soit depuis juin 1970, le dollar canadien l'emporte de plus de 8% sur le dollar américain.

Le commerce Canada-Nouvelle-Zélande

"La continuation du traitement tarifaire préférentiel entre le Canada et la Nouvelle-Zélande, convenue entre les deux pays par un échange de lettres du 26 juillet nous satisfait grandement", a déclaré le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

Il a fait savoir que le Canada et la Nouvelle-Zélande avaient l'intention de maintenir au maximum possible le traitement préférentiel qu'ils s'accordent mutuellement, et qui a contribué à la croissance des échanges commerciaux entre les deux pays. L'échange de lettres stipule que le traitement préférentiel demeurera pleinement en vigueur.

M. Gillespie a fait observer que cette entente servirait à assurer le monde canadien des affaires, et particulièrement les sociétés qui exportent présentement vers la Nouvelle-Zélande, que les relations commerciales préférentielles se poursuivraient. Il a incité les exportateurs canadiens qui n'exportent pas présentement en Nouvelle-Zélande, à bien examiner les possibilités que ce marché leur ouvre.

Cet échange démontre que le Canada est au plus haut point intéressé à développer ses relations commerciales avec les pays du Pacifique et permet la poursuite du commerce canado-néozélandais, profitable aux deux pays.

Au cours des récentes années, le commerce entre nos deux pays a été de l'ordre de 70 à 80 millions de dollars par année, avec une proportion à peu près égale des importations et des exportations. M. Gillespie a fait remarquer que les exportations canadiennes vers la Nouvelle-Zélande se sont chiffrées à 38,2 millions en 1972, dont 32,5 millions de dollars, ou 85%, de produits finis et matériel de tous genres, notamment du caoutchouc synthétique, des moteurs, des turbines et des pièces de turbines, et de la machinerie pour l'industrie de la pulpe et du papier. Le Canada a également exporté en quantités importantes du saumon en conserves, du soufre, de l'amiante et certains types spéciaux de textiles. En retour, notre pays a importé d'importantes quantités de boeuf, de mouton, et de laine.

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraîtra tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".